

Décision

Générale

colonial

Décision n° 937 19/10/1940

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
19 octobre 1940

Numéro JO
n° 527 du 31/10/1940

Date du numéro
31 octobre 1940

TEXTE INTÉGRAL

Le caporal radio Simonnet est nommé observateur de la station météorologique de Tad jourah, en remplacement du caporal Pidolle. Le caporal radio Simonnet aura droit, à compter de la date de la présente décision, à l'indemnité mensuelle de 75 francs attribuée à cette fonction.